

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 15 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Étaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, M. Vincent MAZIN, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M. François RUDEL, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Xavier MAUME a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY

Absents excusés : Mme Sandra AUJOL, M. René LEMERLE

Absent : M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

### 2023-64 : BUDGET PRINCIPAL 2023 – ADMISSION EN NON-VALEUR

M. le Maire soumet à l'assemblée les propositions d'admission en non-valeur présentées par le Service de gestion comptable de Thiers :

Créances admises en non-valeur – imputation 6541 : 44.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de l'admission en non-valeur de la somme présentée par le Service de gestion comptable de Thiers, telle que ci-dessus,

- **CHARGE** M. le Maire de procéder au mandatement.

Fait à Mur sur Allier le 15 décembre 2023,

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Jean DELAUGERRE